

MINISTÈRE DES RICHESSES NATURELLES

SOMMAIRE

La vision du ministère est de contribuer au bien-être environnemental, social et économique de l'Ontario grâce au développement durable des ressources naturelles.

Sa mission est d'assurer la durabilité des écosystèmes en protégeant et conservant nos terres, ressources aquatiques, forêts et animaux sauvages de grande valeur, ainsi que leurs fondations biologiques. En qualité de responsable du patrimoine naturel, le MRN doit veiller à la durabilité des ressources naturelles pour que les Ontariens et les Ontariennes puissent en profiter longtemps et laisser en héritage aux générations futures les ressources naturelles que nous apprécions aujourd'hui; préserver le patrimoine naturel et les caractéristiques biologiques propres à la province; et protéger les vies humaines, la base de ressources et les biens contre les dangers des incendies de forêt, des inondations et de l'érosion.

Prévisions 2003-2004 - Compt. exerc.	PROGRAMMES	Prévisions 2002-2003 - Compt. caisse	Dépenses réelles 2001-2002 - Compt. caisse
\$		\$	\$
FONCTIONNEMENT			
32 829 346	Programme d'administration du ministère ¹	32 707 940	31 682 015
67 533 300	Programme d'information géographique ²	45 235 500	37 357 591
191 956 400	Programme de gestion des richesses naturelles ^{3,4}	192 090 900	192 327 815
63 909 900	Programme de sécurité publique et d'intervention d'urgence ^{5,6}	63 415 200	96 999 197
356 228 946	Total du ministère - Fonctionnement	333 449 540	358 366 618
191 800 000	Moins : Mandats spéciaux	150 000 000	-
48 246	Moins : Crédits législatifs	46 840	45 477
<u>164 380 700</u>	< TOTAL À VOTER - FONCTIONNEMENT	<u>183 402 700</u>	<u>358 321 141</u>
356 228 946	Total du ministère - Fonctionnement		
94 257 400	Redressement de consolidation - net - Comptes à vocation particulière (pêche, faune et parcs)		
<u>450 486 346</u>	TOTAL, Y COMPRIS REDRESSEMENT DE CONSOLIDATION ET AUTRES REDRESSEMENTS		

NOTE : À compter de 2003-2004, le Budget des dépenses est présenté selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les chiffres de 2002-2003 et des exercices antérieurs sont présentés selon la méthode de la comptabilité de caisse modifiée; la comparaison des chiffres de 2003-2004 avec les chiffres des exercices antérieurs risque donc de ne pas être concluante. La différence entre ces deux méthodes de comptabilité se situe au niveau des redressements (date des paiements de transfert et provisions pour dettes irrécouvrables, par exemple) qui auraient pour effet d'augmenter ou de diminuer les montants de 2002-2003 s'ils avaient été présentés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les redressements effectués pour ce ministère, le cas échéant, sont indiqués par des renvois en exposant et expliqués dans la page qui suit le sommaire du ministère sous l'intitulé Rapprochement des chiffres du Budget des dépenses 2002-2003 - de la comptabilité de caisse à la comptabilité d'exercice.

MINISTÈRE DES RICHESSES NATURELLES

- NOTES -

MINISTÈRE DES RICHESSES NATURELLES

RAPPROCHEMENT DES CHIFFRES DU BUDGET DES DÉPENSES 2002-2003 - DE LA COMPTABILITÉ DE CAISSE À LA COMPTABILITÉ D'EXERCICE

CRÉDIT et poste		Prévisions	Redressements -	Prévisions	Prévisions	Variat.
		2002-2003 - Compt. caisse	Compt. caisse à compt. exerc.	2002-2003 - Compt. exerc.	2003-2004 - Compt. exerc.	prévisions 2002-2003 - Compt. exerc.
		en millions de \$	en millions de \$	en millions de \$	en millions de \$	en millions de \$
FONCTIONNEMENT						
2101	Programme d'administration du ministère					
1	Administration du ministère ¹	32,7	(1,8)	30,8	32,8	2,0
L	Traitement versé au ministre en vertu de la <i>Loi sur le Conseil exécutif</i>	-	-	-	-	-
L	Traitement versé à l'adjoint parlementaire en vertu de la <i>Loi sur le Conseil exécutif</i>	-	-	-	-	-
		<u>32,7</u>	<u>(1,8)</u>	<u>30,9</u>	<u>32,8</u>	<u>2,0</u>
2102	Programme d'information géographique					
1	Information géographique ²	45,2	(2,7)	42,6	67,5	25,0
		<u>45,2</u>	<u>(2,7)</u>	<u>42,6</u>	<u>67,5</u>	<u>25,0</u>
2103	Programme de gestion des richesses naturelles					
1	Gestion des richesses naturelles ³	180,1	(6,6)	173,4	179,6	6,2
2	Parcs Ontario ⁴	12,0	(1,1)	10,9	12,3	1,4
		<u>192,1</u>	<u>(7,8)</u>	<u>184,3</u>	<u>192,0</u>	<u>7,6</u>
2104	Programme de sécurité publique et d'intervention d'urgence					
1	Aviation et lutte contre les feux de forêt ⁵	34,9	(1,2)	33,8	34,8	1,1
2	Ressources supplémentaires pour la lutte contre les incendies ⁶	28,5	(0,5)	28,0	29,1	1,2
		<u>63,4</u>	<u>(1,7)</u>	<u>61,7</u>	<u>63,9</u>	<u>2,2</u>
	Total du ministère - Fonctionnement	<u>333,4</u>	<u>(14,0)</u>	<u>319,5</u>	<u>356,2</u>	<u>36,7</u>

Note : Les montants ont été arrondis à la centaine de millier de dollars la plus proche et les montants inférieurs à cinquante mille dollars ramenés à zéro. Il est possible que les totaux ne correspondent pas à la somme des éléments parce qu'ils ont été arrondis.

Redressements de la comptabilité de caisse à la comptabilité d'exercice - À compter de 2003-2004, le Budget des dépenses est préparé selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les chiffres de 2002-2003 et des exercices antérieurs étaient préparés selon la méthode de la comptabilité de caisse modifiée. On décrit dans les notes qui suivent les redressements qui augmentent ou diminuent les montants de 2002-2003 pour les présenter selon la méthode de la comptabilité d'exercice dans cet état de rapprochement. La présentation des chiffres du Budget des dépenses 2002-2003 selon la méthode de la comptabilité d'exercice n'est pas un retraitement officiel, mais une approximation où ne figurent que les principaux redressements imputés à l'exercice, tels que requis pour pouvoir comparer le Budget des dépenses 2003-2004 à celui de 2002-2003 à partir de la même méthode de comptabilité. (Note : les redressements inférieurs à 0,05 million de dollars n'apparaissent pas.)

en millions de \$

- (1,8) redressement pour supprimer les coûts des régimes de retraite des employés du ministère car, à compter de 2003-2004, le coût, pour la province, de toutes les prestations de retraite acquises par les employés est inscrit dans le Budget des dépenses du Secrétariat du Conseil de gestion.
- (1,0) redressement pour supprimer les coûts des régimes de retraite des employés du ministère car, à compter de 2003-2004, le coût, pour la province, de toutes les prestations de retraite acquises par les employés est inscrit dans le Budget des dépenses du Secrétariat du Conseil de gestion.
(1,7) redressement pour supprimer les paiements de location (comptabilité de caisse) et inscrire le coût total des nouveaux contrats de location au cours de la première année (comptabilité d'exercice) pour les contrats qui, selon la méthode de la comptabilité d'exercice, serviraient à financer un achat.
- (6,6) redressement pour supprimer les coûts des régimes de retraite des employés du ministère car, à compter de 2003-2004, le coût, pour la province, de toutes les prestations de retraite acquises par les employés est inscrit dans le Budget des dépenses du Secrétariat du Conseil de gestion.
- (1,1) redressement pour supprimer les coûts des régimes de retraite des employés du ministère car, à compter de 2003-2004, le coût, pour la province, de toutes les prestations de retraite acquises par les employés est inscrit dans le Budget des dépenses du Secrétariat du Conseil de gestion.
- (1,2) redressement pour supprimer les coûts des régimes de retraite des employés du ministère car, à compter de 2003-2004, le coût, pour la province, de toutes les prestations de retraite acquises par les employés est inscrit dans le Budget des dépenses du Secrétariat du Conseil de gestion.

MINISTÈRE DES RICHESSES NATURELLES

RAPPROCHEMENT DES CHIFFRES DU BUDGET DES DÉPENSES 2002-2003 - DE LA COMPTABILITÉ DE CAISSE À LA COMPTABILITÉ D'EXERCICE

6. (0,5) redressement pour supprimer les coûts des régimes de retraite des employés du ministère car, à compter de 2003-2004, le coût, pour la province, de toutes les prestations de retraite acquises par les employés est inscrit dans le Budget des dépenses du Secrétariat du Conseil de gestion.

(14,0) << Total des redressements

MINISTÈRE DES RICHESSES NATURELLES

SOMMAIRE

Prévisions 2003-2004 - Compt. exerc.	PROGRAMMES	Prévisions 2002-2003 - Compt. caisse	Dépenses réelles 2001-2002 - Compt. caisse
\$		\$	\$
IMMOBILISATIONS			
91 184 000	Programme de gestion des richesses naturelles	79 855 300	70 198 284
91 184 000	Total du ministère - Immobilisations	79 855 300	70 198 284
50 000 000	Moins : Mandats spéciaux	20 000 000	-
<u>41 184 000</u>	< TOTAL À VOTER - IMMOBILISATIONS	<u>59 855 300</u>	<u>70 198 284</u>
91 184 000	Total du ministère - Immobilisations		
<u>91 184 000</u>	TOTAL, Y COMPRIS REDRESSEMENT DE CONSOLIDATION ET AUTRES REDRESSEMENTS		

NOTE : À compter de 2003-2004, le Budget des dépenses est présenté selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les chiffres de 2002-2003 et des exercices antérieurs sont présentés selon la méthode de la comptabilité de caisse modifiée; la comparaison des chiffres de 2003-2004 avec les chiffres des exercices antérieurs risque donc de ne pas être concluante. La différence entre ces deux méthodes de comptabilité se situe au niveau des redressements (date des paiements de transfert et provisions pour dettes irrécouvrables, par exemple) qui auraient pour effet d'augmenter ou de diminuer les montants de 2002-2003 s'ils avaient été présentés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les redressements effectués pour ce ministère, le cas échéant, sont indiqués par des renvois en exposant et expliqués dans la page qui suit le sommaire du ministère sous l'intitulé Rapprochement des chiffres du Budget des dépenses 2002-2003 - de la comptabilité de caisse à la comptabilité d'exercice.

MINISTÈRE DES RICHESSES NATURELLES

- NOTES -

MINISTÈRE DES RICHESSES NATURELLES

RAPPROCHEMENT DES CHIFFRES DU BUDGET DES DÉPENSES 2002-2003 - DE LA COMPTABILITÉ DE CAISSE À LA COMPTABILITÉ D'EXERCICE

CRÉDIT et poste		Prévisions 2002-2003 - Compt. caisse	Redressements - Compt. caisse à compt. exerc.	Prévisions 2002-2003 - Compt. exerc.	Prévisions 2003-2004 - Compt. exerc.	Variat. prévisions 2002-2003 - Compt. exerc.
		en millions de \$	en millions de \$	en millions de \$	en millions de \$	en millions de \$
IMMOBILISATIONS						
2103	Programme de gestion des richesses naturelles					
3	Infrastructure pour la gestion des richesses naturelles	79.9	-	79.9	91.2	11.3
		79.9	-	79.9	91.2	11.3
	Total du ministère - Immobilisations	79.9	-	79.9	91.2	11.3

Note : Les montants ont été arrondis à la centaine de millier de dollars la plus proche et les montants inférieurs à cinquante mille dollars ramenés à zéro. Il est possible que les totaux ne correspondent pas à la somme des éléments parce qu'ils ont été arrondis.

Redressements de la comptabilité de caisse à la comptabilité d'exercice - À compter de 2003-2004, le Budget des dépenses est préparé selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les chiffres de 2002-2003 et des exercices antérieurs étaient préparés selon la méthode de la comptabilité de caisse modifiée. On décrit dans les notes qui suivent les redressements qui augmentent ou diminuent les montants de 2002-2003 pour les présenter selon la méthode de la comptabilité d'exercice dans cet état de rapprochement. La présentation des chiffres du Budget des dépenses 2002-2003 selon la méthode de la comptabilité d'exercice n'est pas un retraitement officiel, mais une approximation où ne figurent que les principaux redressements imputés à l'exercice, tels que requis pour pouvoir comparer le Budget des dépenses 2003-2004 à celui de 2002-2003 à partir de la même méthode de comptabilité. (Note : les redressements inférieurs à 0,05 million de dollars n'apparaissent pas.)

pas de redressements entre la comptabilité de caisse et la comptabilité d'exercice

MINISTÈRE DES RICHESSES NATURELLES

PROGRAMME D'ADMINISTRATION DU MINISTÈRE :

Le programme d'administration du ministère aide le ministère à exercer ses principales activités et à donner corps à sa vision. Il fournit des conseils stratégiques et offre son leadership en gestion des fonctions ministérielles, y compris la planification des activités et des immobilisations, la coordination des politiques, la gestion financière, la gestion des ressources humaines, la coordination des activités d'aménagement du territoire, les liaisons avec l'organisme central, la communication, les services juridiques, le contrôle financier, et la santé et sécurité au travail.

CRÉDIT et poste	Prévisions 2003-2004 - Compt. exerc.	PROGRAMME ET ACTIVITÉS	Prévisions 2002-2003 - Compt. caisse	Dépenses réelles 2001-2002 - Compt. caisse
	\$		\$	\$
2101		PROGRAMME D'ADMINISTRATION DU MINISTÈRE		
 FONCTIONNEMENT				
1	32 781 100	Administration du ministère ¹	32 661 100	31 636 538
L	36 057	Traitement versé au ministre en vertu de la <i>Loi sur le Conseil exécutif</i>	35 006	33 987
L	12 189	Traitement versé à l'adjoint parlementaire en vertu de la <i>Loi sur le Conseil exécutif</i>	11 834	11 490
	<u>32 829 346</u>	Total - Fonctionnement	<u>32 707 940</u>	<u>31 682 015</u>
	16 200 000	Moins : Mandats spéciaux	10 000 000	-
	48 246	Moins : Crédits législatifs	46 840	45 477
	<u>16 581 100</u>	Montant à voter	<u>22 661 100</u>	<u>31 636 538</u>

- NOTES -

NOTE : À compter de 2003-2004, le Budget des dépenses est présenté selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les chiffres de 2002-2003 et des exercices antérieurs sont présentés selon la méthode de la comptabilité de caisse modifiée; la comparaison des chiffres de 2003-2004 avec les chiffres des exercices antérieurs risque donc de ne pas être concluante. La différence entre ces deux méthodes de comptabilité se situe au niveau des redressements (date des paiements de transfert et provisions pour dettes irrécouvrables, par exemple) qui auraient pour effet d'augmenter ou de diminuer les montants de 2002-2003 s'ils avaient été présentés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les redressements effectués pour ce ministère, le cas échéant, sont indiqués par des renvois en exposant et expliqués dans la page qui suit le sommaire du ministère sous l'intitulé Rapprochement des chiffres du Budget des dépenses 2002-2003 - de la comptabilité de caisse à la comptabilité d'exercice.

MINISTÈRE DES RICHESSES NATURELLES

CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES

FONCTIONNEMENT			
Administration du ministère (2101-1)		\$	
Traitements et salaires	14 367 300		
Avantages sociaux	5 017 100		
Transports et communications	1 397 900		
Services	11 276 800		
Fournitures et matériel	1 229 700		
	<u>33 288 800</u>		
Moins : Recouvrements	507 700		
	<u>32 781 100</u>		
<i>Bureau principal</i>		\$	
Traitements et salaires	1 455 500		
Avantages sociaux	196 200		
Transports et communications	68 200		
Services	152 200		
Fournitures et matériel	74 600		
	<u>1 946 700</u>		
Moins : Recouvrements d'autres ministères et activités	3 900		
	<u>1 942 800</u>		
<i>Services financiers et administratifs</i>		\$	
Traitements et salaires	4 242 500		
Avantages sociaux	513 800		
Transports et communications	478 300		
Services	7 306 900		
Fournitures et matériel	557 800		
	<u>13 099 300</u>		
Moins : Recouvrements d'autres ministères et activités	501 900		
	<u>12 597 400</u>		
<i>Ressources humaines</i>		\$	
Traitements et salaires	4 441 600		
Avantages sociaux	3 815 000		
Transports et communications	380 000		
Services	629 200		
Fournitures et matériel	254 800		
	<u>9 520 600</u>		
Moins : Recouvrements d'autres ministères et activités	1 900		
	<u>9 518 700</u>		
<i>Services de communication</i>		\$	\$
Traitements et salaires	2 082 500		
Avantages sociaux	246 200		
Transports et communications	132 500		
Services	340 900		
Fournitures et matériel	43 700		
	<u>2 845 800</u>		
<i>Analyse et planification</i>		\$	
Traitements et salaires	1 865 100		
Avantages sociaux	212 600		
Transports et communications	284 700		
Services	405 400		
Fournitures et matériel	194 700		
	<u>2 962 500</u>		
<i>Services juridiques</i>		\$	
Traitements et salaires	280 100		
Avantages sociaux	33 300		
Transports et communications	49 600		
Services	2 253 600		
Fournitures et matériel	104 100		
	<u>2 720 700</u>		
<i>Services de vérification</i>		\$	
Transports et communications	4 600		
Services	188 600		
	<u>193 200</u>		
Crédits législatifs			
Traitement versé au ministre en vertu de la <i>Loi sur le Conseil exécutif</i>			36 057
Traitement versé à l'adjoint parlementaire en vertu de la <i>Loi sur le Conseil exécutif</i> ..			12 189
			<u>48 246</u>
Total (Fonctionnement) - Programme d'administration du ministère			<u><u>32 829 346</u></u>

MINISTÈRE DES RICHESSES NATURELLES

PROGRAMME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE :

Le Programme d'information géographique offre son leadership pour l'élaboration et l'application des techniques de gestion de l'information et de la technologie de l'information afin d'encourager le développement durable des ressources naturelles de l'Ontario. Ce programme a pour mandat de recueillir, d'actualiser et de rendre accessibles les données géographiques sur les terres, les eaux et autres ressources naturelles de la province; de fournir des services d'information pour le compte du gouvernement provincial et de travailler avec les autres ministères, organismes et entreprises du secteur public à atteindre les objectifs qu'il s'est fixés. En tant que principal participant du Groupement pour les terres et les ressources d'ITI (information et technologie de l'information), le MRN collabore avec les autres ministères constitués en groupement à mettre en place un système de prestation coordonné et efficace des services et programmes d'ITI les reliant les uns aux autres.

CRÉDIT et poste	Prévisions 2003-2004 - Compt. exerc.	PROGRAMME ET ACTIVITÉS	Prévisions 2002-2003 - Compt. caisse	Dépenses réelles 2001-2002 - Compt. caisse
	\$		\$	\$
2102		PROGRAMME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE		
 FONCTIONNEMENT				
1	67 533 300	Information géographique ²	45 235 500	37 357 591
	67 533 300	Total - Fonctionnement	45 235 500	37 357 591
	24 200 000	Moins : Mandats spéciaux	22 000 000	-
	<u>43 333 300</u>	Montant à voter	<u>23 235 500</u>	<u>37 357 591</u>

- NOTES -

NOTE : À compter de 2003-2004, le Budget des dépenses est présenté selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les chiffres de 2002-2003 et des exercices antérieurs sont présentés selon la méthode de la comptabilité de caisse modifiée; la comparaison des chiffres de 2003-2004 avec les chiffres des exercices antérieurs risque donc de ne pas être concluante. La différence entre ces deux méthodes de comptabilité se situe au niveau des redressements (date des paiements de transfert et provisions pour dettes irrécouvrables, par exemple) qui auraient pour effet d'augmenter ou de diminuer les montants de 2002-2003 s'ils avaient été présentés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les redressements effectués pour ce ministère, le cas échéant, sont indiqués par des renvois en exposant et expliqués dans la page qui suit le sommaire du ministère sous l'intitulé Rapprochement des chiffres du Budget des dépenses 2002-2003 - de la comptabilité de caisse à la comptabilité d'exercice.

MINISTÈRE DES RICHESSES NATURELLES

CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES

FONCTIONNEMENT		<i>Information sur les ressources naturelles</i>		
Information géographique (2102-1)	\$		\$	\$
Traitements et salaires	18 882 200	Traitements et salaires	12 770 200	
Avantages sociaux	1 925 100	Avantages sociaux	1 269 900	
Transports et communications	9 953 800	Transports et communications	1 143 400	
Services	28 961 000	Services	11 354 900	
Fournitures et matériel	3 917 500	Fournitures et matériel	231 400	
Paiements de transfert		Paiements de transfert		
Subventions pour le Projet communautaire		Subventions pour le Projet communautaire		
Géo-intelligence	5 299 100	Géo-intelligence	5 299 100	
	68 938 700		32 068 900	
Moins : Recouvrements	1 405 400	Moins : Recouvrements d'autres ministères et activités	397 600	
	<u>67 533 300</u>			<u>31 671 300</u>
<i>Technologie de l'information</i>	\$	<i>Information sur les terres provinciales</i>	\$	
Traitements et salaires	4 609 000	Traitements et salaires	1 503 000	
Avantages sociaux	515 400	Avantages sociaux	139 800	
Transports et communications	8 734 300	Transports et communications	76 100	
Services	16 571 500	Services	1 034 600	
Fournitures et matériel	3 531 800	Fournitures et matériel	154 300	
	33 962 000		2 907 800	
Moins : Recouvrements d'autres ministères et activités	7 800	Moins : Recouvrements d'autres ministères et activités	1 000 000	
	<u>33 954 200</u>			<u>1 907 800</u>
		Total (Fonctionnement) - Programme d'information géographique		<u>67 533 300</u>

MINISTÈRE DES RICHESSES NATURELLES

PROGRAMME DE GESTION DES RICHESSES NATURELLES :

Le Programme de gestion des richesses naturelles s'efforce d'atteindre un équilibre entre l'utilisation et la protection des ressources naturelles, de reconnaître une grande variété de ressources naturelles, et de mettre en place des mécanismes facilitant la prise de décisions et la prestation efficace des programmes. Les principaux volets de ce programme sont la gestion des forêts, la gestion de la faune et de la pêche, la gestion des terres de la Couronne et de l'eau, Parcs Ontario (c.-à-d. les parcs provinciaux et autres secteurs protégés), et le soutien aux services régionaux. Le mandat du Programme comprend aussi la mise en place du Patrimoine vital de l'Ontario et la gestion des ressources non renouvelables, telles que les agrégats, le gaz naturel, le pétrole et la saumure (c.-à-d. le sel). La gestion de l'infrastructure du ministère (c.-à-d. les immobilisations) lui revient aussi en large part.

CRÉDIT et poste	Prévisions 2003-2004 - Compt. exerc.	PROGRAMME ET ACTIVITÉS	Prévisions 2002-2003 - Compt. caisse	Dépenses réelles 2001-2002 - Compt. caisse
	\$		\$	\$
2103		PROGRAMME DE GESTION DES RICHESSES NATURELLES		
FONCTIONNEMENT				
1	179 619 800	Gestion des richesses naturelles ³	180 089 900	178 292 461
2	12 336 600	Parcs Ontario ⁴	12 001 000	14 035 354
	<u>191 956 400</u>	Total - Fonctionnement	<u>192 090 900</u>	<u>192 327 815</u>
	105 000 000	Moins : Mandats spéciaux	75 600 000	-
	<u>86 956 400</u>	Montant à voter	<u>116 490 900</u>	<u>192 327 815</u>
IMMOBILISATIONS				
3	91 184 000	Infrastructure pour la gestion des richesses naturelles	79 855 300	70 198 284
	<u>91 184 000</u>	Total - Immobilisations	<u>79 855 300</u>	<u>70 198 284</u>
	50 000 000	Moins : Mandats spéciaux	20 000 000	-
	<u>41 184 000</u>	Montant à voter	<u>59 855 300</u>	<u>70 198 284</u>

- NOTES -

NOTE : À compter de 2003-2004, le Budget des dépenses est présenté selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les chiffres de 2002-2003 et des exercices antérieurs sont présentés selon la méthode de la comptabilité de caisse modifiée; la comparaison des chiffres de 2003-2004 avec les chiffres des exercices antérieurs risque donc de ne pas être concluante. La différence entre ces deux méthodes de comptabilité se situe au niveau des redressements (date des paiements de transfert et provisions pour dettes irrécouvrables, par exemple) qui auraient pour effet d'augmenter ou de diminuer les montants de 2002-2003 s'ils avaient été présentés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les redressements effectués pour ce ministère, le cas échéant, sont indiqués par des renvois en exposant et expliqués dans la page qui suit le sommaire du ministère sous l'intitulé Rapprochement des chiffres du Budget des dépenses 2002-2003 - de la comptabilité de caisse à la comptabilité d'exercice.

MINISTÈRE DES RICHESSES NATURELLES

- NOTES -

MINISTÈRE DES RICHESSES NATURELLES

- NOTES -

MINISTÈRE DES RICHESSES NATURELLES

PROGRAMME DE SÉCURITÉ PUBLIQUE ET D'INTERVENTION D'URGENCE :

Le programme de sécurité publique et d'intervention d'urgence offre ses conseils, son leadership et ses services pour protéger le public des catastrophes naturelles, comme les feux de forêt et les inondations; il fournit aussi des services d'urgence en cas de catastrophes naturelles. Le programme est également responsable de la prestation, directe ou indirecte, de services de transport non réguliers pour le gouvernement de l'Ontario.

CRÉDIT et poste	Prévisions 2003-2004 - Compt. exerc.	PROGRAMME ET ACTIVITÉS	Prévisions 2002-2003 - Compt. caisse	Dépenses réelles 2001-2002 - Compt. caisse
	\$		\$	\$
2104		PROGRAMME DE SÉCURITÉ PUBLIQUE ET D'INTERVENTION D'URGENCE		
FONCTIONNEMENT				
1	34 800 700	Aviation et lutte contre les feux de forêt ⁵	34 932 000	34 537 827
2	29 109 200	Ressources supplémentaires pour la lutte contre les incendies ⁶	28 483 200	62 461 370
	<u>63 909 900</u>	Total - Fonctionnement	<u>63 415 200</u>	<u>96 999 197</u>
	46 400 000	Moins : Mandats spéciaux	42 400 000	-
	<u>17 509 900</u>	Montant à voter	<u>21 015 200</u>	<u>96 999 197</u>

- NOTES -

NOTE : À compter de 2003-2004, le Budget des dépenses est présenté selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les chiffres de 2002-2003 et des exercices antérieurs sont présentés selon la méthode de la comptabilité de caisse modifiée; la comparaison des chiffres de 2003-2004 avec les chiffres des exercices antérieurs risque donc de ne pas être concluante. La différence entre ces deux méthodes de comptabilité se situe au niveau des redressements (date des paiements de transfert et provisions pour dettes irrécouvrables, par exemple) qui auraient pour effet d'augmenter ou de diminuer les montants de 2002-2003 s'ils avaient été présentés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les redressements effectués pour ce ministère, le cas échéant, sont indiqués par des renvois en exposant et expliqués dans la page qui suit le sommaire du ministère sous l'intitulé Rapprochement des chiffres du Budget des dépenses 2002-2003 - de la comptabilité de caisse à la comptabilité d'exercice.

MINISTÈRE DES RICHESSES NATURELLES

CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES

FONCTIONNEMENT		Ressources supplémentaires pour la lutte contre les incendies (2104-2)	
	\$		\$
Aviation et lutte contre les feux de forêt (2104-1)			
Traitements et salaires	22 815 500	Traitements et salaires	20 694 000
Avantages sociaux	2 207 200	Avantages sociaux	1 758 900
Transports et communications	2 493 500	Transports et communications	635 800
Services	18 800 600	Services	11 546 000
Fournitures et matériel	5 357 800	Fournitures et matériel	2 475 500
	<u>51 674 600</u>		<u>37 110 200</u>
Moins : Recouvrements	<u>16 873 900</u>	Moins : Recouvrements	<u>8 001 000</u>
	<u>34 800 700</u>		<u>29 109 200</u>
		Total (Fonctionnement) - Programme de sécurité publique et d'intervention d'urgence	<u><u>63 909 900</u></u>

